

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n° de dépôt : **A2003/007180**
n° de gestion : **1971B00630**
n° SIREN : **971 506 308 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 03/04/2003 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A M A P - ATELIER DE MECANIQUE APPLIQUES DE PRECISION société par actions simplifiée

rue Leo Lagrange 69100 Villeurbanne -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

procès-verbal d'assemblée générale ordinaire (2 exemplaires)

Concernant les événements RCS suivants :

Modification relative aux dirigeants d'1 SARL ou Sté de capitaux.

"A.M.A.P."

ATELIER DE MECANIQUE APPLIQUEE DE PRECISION

Société par Actions Simplifiée au capital de 38.500 EUROS

Siège social : VILLEURBANNE (Rhône) - Rue Léo Lagrange

971.506.308 RCS LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCES-VERBAUX DES DELIBERATIONS
DES ASSEMBLEES GENERALES

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION ORDINAIRE
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 MARS 2003

L'an deux mil trois,

Et le Lundi trente et un Mars, à dix-huit Heures,

Monsieur Alain AMADORI, demeurant à 69100 VILLEURBANNE (Rhône), 6, rue Léo Lagrange, agissant en qualité de Président de la Société "A.M.A.P." ATELIER DE MECANIQUE APPLIQUEE DE PRECISION,

S'est réuni

avec Monsieur Francis DI MARTINO agissant au nom pour le compte et en qualité de Gérant de la Société Société D.M. FINANCE, Société Civile de droit commun, dont le siège est à VILLEURBANNE, 6, rue Léo Lagrange, , elle-même associée unique de la Société "A.M.A.P." ATELIER DE MECANIQUE APPLIQUEE DE PRECISION, propriétaire de la totalité des 500 actions de 77 EUROS chacune, composant le capital social,

Lequel a pris les décisions ci-après :

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée, ainsi conçu :

ORDRE DU JOUR

- Après lecture du rapport de gestion de la Gérance, examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2002,
- Lecture du rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées par l' Article L 223-19 du Code de Commerce,
- Quitus au Gérant,
- Affectation des résultats,
- Changement de Président.

Le Président dépose sur le Bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire mis à jour des statuts,
- le rapport de gestion de la Gérance,
- le rapport spécial de la Gérance,
- le bilan, le compte de résultat et les annexes de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée.

L'Associé unique constate que tous les documents prévus par la Loi lui ont été adressés en même temps que la convocation à la présente réunion, et que pendant le délai légal de quinze jours, l'inventaire a été tenu à sa disposition, au siège social.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion de la Gérance, ainsi que du bilan, du compte de résultat et des annexes.

Puis, le Président soumet à l'Associé unique les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

.....

SIXIEME DECISION

L'Associé unique prend acte de la démission de Monsieur Alain AMADORI de ses fonctions de Président de la Société, et ce, avec effet de ce jour.

L'Associé unique désigne en qualité de nouveau Président de la Société, aux lieu et place de Monsieur Alain AMADORI, démissionnaire, et ce, pour une durée illimitée :

- Monsieur Francis DI MARTINO, demeurant à MEYZIEU (Rhône), 19 Rue Jean Mermoz.

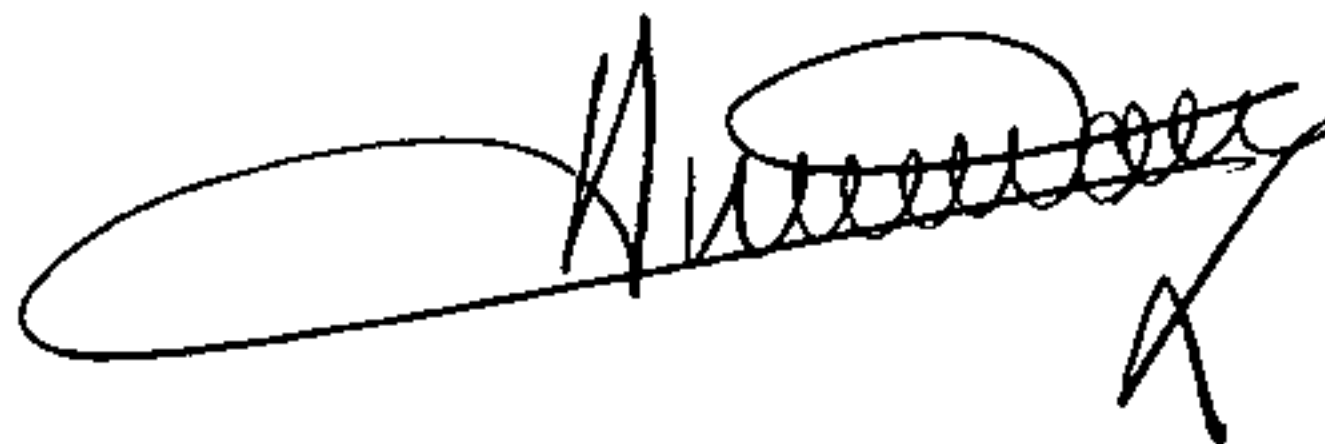
Monsieur DI MARTINO a déclaré préalablement accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et ne pas se trouver dans une situation ni exercer de fonctions susceptibles de lui en interdire l'exercice.

.....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et l'Associé unique.

AU PROCES-VERBAL SUIVENT LES SIGNATURES
Pour copie certifiée conforme
LE PRESIDENT.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Francis Di Martino', written over a horizontal line. There is a large, loopy initial 'F' on the left and a stylized 'M' on the right.